



Névache
Vallée de la Clarée
& Vallée Étroite

La commune de Névache recrute un Garde champêtre à temps plein

La commune de Névache, située dans la vallée de la Clarée, recherche un garde champêtre afin d'assurer des missions de police rurale et de veiller au respect des lois et règlements sur le territoire communal. Placé sous l'autorité du maire il exercera ses missions sur l'ensemble de la commune, en particulier dans les zones naturelles, les bords de rivière et les chemins ruraux.

Ce poste s'inscrit dans une démarche de prévention, de surveillance et d'intervention visant à garantir le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. Le garde champêtre joue un rôle clé dans la protection de l'environnement et la lutte contre les infractions liées aux dépôts sauvages, à l'urbanisme, à la circulation et aux nuisances en milieu naturel. Il sera également un interlocuteur privilégié des habitants, des touristes et des autres acteurs locaux (gendarmerie, associations, services municipaux).

La Clarée est en effet l'un des sites les plus fréquentés dans les Alpes de Sud en termes de tourisme estival.

Compte tenu du caractère touristique et naturel du territoire, ce poste requiert une forte présence sur le terrain, ainsi qu'une collaboration régulière avec les autres services municipaux et les forces de l'ordre.

Missions

Le garde champêtre est chargé d'assurer la police rurale sur le territoire de Névache en appliquant les pouvoirs de police du maire.

Ses principales missions sont :

-Maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité publique :

Faire respecter les arrêtés municipaux et contrôler leur application.

Surveiller les espaces naturels, les sentiers de randonnée, les bords de rivière et les chemins ruraux.

Prévenir et sanctionner les infractions en matière de dépôts sauvages, de nuisances sonores et d'urbanisme.

Lutter contre le camping sauvage et l'occupation illégale de terrains.

Assurer la gestion et le suivi des animaux errants.

-Préservation de l'environnement et police de l'espace rural :

Sensibiliser la population, les touristes à la protection du patrimoine naturel.

Contrôler l'usage du feu en zone boisée et prévenir les risques d'incendie.

Collaborer avec les services de l'État et les associations environnementales.

-Actions administratives et rédactionnelles :

Rédiger des rapports d'intervention, des comptes rendus et des procès-verbaux.

Participer à la rédaction et à la diffusion des arrêtés municipaux.

Contribuer à l'élaboration de réponses aux administrés sur les problématiques locales.

Assurer le lien avec la gendarmerie et les services municipaux lors de réunions de coordination.

Conditions d'exercice du poste

Lieu d'affectation : Commune de Névache (19 000 hectares).

Type de poste : Itinérant et mobile, impliquant un travail en extérieur en milieu naturel

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Le garde champêtre dispose de moyens adaptés à ses missions :

Tenue professionnelle et équipement spécifique (outil de verbalisation, matériel de surveillance).

Sujétions particulières

Travail certains week-ends et jours fériés, selon les besoins du service.

Exposition aux conditions climatiques (fortes chaleurs, intempéries) et à des situations potentiellement conflictuelles avec le public.

Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire communal.

Ce poste exige une forte autonomie, un sens du service public affirmé et une capacité à gérer les situations de conflit tout en développant une relation de proximité avec les habitants et les acteurs locaux.

Profil recherché

Le poste de garde champêtre à Névache requiert des compétences techniques, réglementaires et relationnelles, ainsi qu'une capacité d'adaptation aux spécificités du territoire.

Savoirs (connaissances techniques et réglementaires)

Cadre réglementaire :

Connaissance des pouvoirs de police du maire et des missions de police rurale.

Maîtrise des codes et réglementations applicables :

→ Code de l'environnement (lutte contre les infractions environnementales).

→ Code de l'urbanisme (contrôle du respect des règles de construction et d'occupation des sols).

→ Code rural (protection des espaces agricoles et naturels).

→ Code de la route (contrôle de la circulation sur les voies rurales).

Connaissance des procédures administratives et judiciaires (rédaction de PV, constatations d'infractions, transmission aux autorités compétentes).

Maîtrise des outils bureautiques et numériques :

Rédaction de rapports d'intervention et procès-verbaux.

Utilisation d'outils de verbalisation électroniques et de logiciels métier.

Conduite de réunions et actions de sensibilisation auprès du public.

Savoir-faire (compétences pratiques et opérationnelles)

Capacité d'analyse et de constatation :

Savoir analyser une situation, repérer les infractions et prendre les mesures adaptées.

Enregistrer, transmettre les informations et rendre compte à la hiérarchie.
Faire preuve de réactivité et d'autonomie dans la gestion des interventions.

Application et pédagogie :

Faire appliquer la réglementation tout en développant une approche pédagogique avec la population.

Sensibiliser les habitants, touristes à la préservation du cadre naturel.

Proposer des actions de prévention et de médiation pour désamorcer les conflits.

Savoir-être (qualités humaines et relationnelles)

Exemplarité et sens du service public :

Faire preuve de rigueur, de discrétion et de loyauté.

Respecter le secret professionnel et le devoir de réserve.

Représenter la collectivité avec professionnalisme.

Qualités relationnelles et gestion des situations sensibles :

Être diplomate, à l'écoute et pédagogue avec les administrés.

Savoir gérer des conflits et adapter son discours en fonction des interlocuteurs.

Développer une relation de proximité avec la population et les partenaires locaux (gendarmerie, services municipaux, associations).

Engagement pour la protection du territoire :

Avoir une sensibilité pour la préservation de l'environnement et des espaces naturels.

Savoir travailler en extérieur et s'adapter aux contraintes climatiques et aux saisons.

En résumé

Ce poste requiert une grande autonomie, un fort esprit d'initiative, ainsi qu'une capacité à conjuguer autorité et pédagogie pour garantir le respect des règles et la préservation du cadre de vie.

Rémunération : Grille indiciaire Garde Champêtre Chef

Date limite de candidature : 10 juin 2025

Entretien à prévoir : semaine du 16 juin 2025

Date de prise de fonction : 23 juin 2025

Date de fin de contrat : 28 septembre 2025

Possibilité de renouvellement de contrat (à confirmer)

Pour postuler :

Envoyer votre lettre de motivation et votre CV à : secretariat.general@nevache.fr